

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 14

5 janvier 2010

SOMMAIRE

A.C. Europe S.A.	649	I.12 New Economat	671
Admin S.à r.l.	659	I.12 Simmerfarm	671
Admin S.à r.l.	660	INNCONA S.à r.l. & Cie. Trois cent cin-	
AEIF Apollo S.à r.l.	660	quante-quatrième (354.) S.e.c.s.	641
Agoralux S.A.	642	INNCONA S.à r.l. & Cie. Trois cent tren-	
Alisa Holding S.A.	626	tième (330.) S.e.c.s.	670
Amber Trust II S.C.A.	655	INNCONA S.à r.l. & Cie. Trois cent vingt-	
AMO Holding 15 S.A.	639	neuvième (329.) S.e.c.s.	672
AMO Holding 5 S.A.	668	Innova Financial Holding S.à r.l.	667
AMO Holding 9 S.A.	640	Laucath S.A.	642
A.N.W. s.à.r.l.	663	Luxembourg Food & Beverage S.à r.l.	663
Babcock & Brown (Apollo) S.à r.l.	660	Macav S.A.	672
BC Kane S.à r.l.	643	Manuel Investments S.A.	666
BC Suzu S.à r.l.	649	Op der Lay S.à r.l.	663
Belles Demeures S.A.	667	Plensa Planning S.à r.l.	626
BMC Vignoble S.A.	644	Portmann-Lux S.A.	642
Caesar Holding S.A.	654	Portugal (Brisa) 4 S.à r.l.	655
Contest International S.à r.l.	659	Prysmian Treasury (Lux) S.à r.l.	649
Dafisa Holding S.A.	643	R.B.T. Real Estate	638
Deka Promotions S.à.r.l.	655	Renja S.à r.l.	641
Dow Corning Luxembourg Holdings S.à r.l.		SCHILTZ Architectes-Ingénieurs S.A. ...	655
.....		Signature Investments S.à r.l.	662
Edept V S.à r.l.	643	Solution for International Commerce	668
E. Miroglio S.A.	643	Springboard Group S.à r.l.	642
Encore Enterprises S.A.	638	Studio 3 S.à r.l.	653
Ets. Romain Terzi s.à.r.l.	659	Sudinvestments S.A.	639
European Dredging Company S.A.	670	Tecanox Holding S.A.	640
Famer S.A.	663	Tecnocapital S.A.	649
Greensleave S.A.	626	Tractlux S.à r.l.	667
Harvester	638	Tradegro S.à r.l.	627
Hôtel des Ducs S.à.r.l.	667	Vilnius Residential Holdings S.à r.l.	666

Alisa Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6740 Grevenmacher, 2, Kurzacht.

R.C.S. Luxembourg B 78.765.

Auszug aus dem Protokoll Der Hauptversammlung der Aktionäre Ausserordentlich Gehalten am 22 September 2008

Die Hauptversammlung der Aktionäre, ausserordentlich gehalten am 22 September 2008, hat folgende Beschlüsse einstimmig gefasst:

Die Hauptversammlung nimmt den Rücktritt von Herr Jörg Hausmann als Rechnungsprüfer der Gesellschaft an und ernennt als Nachfolger Herr François Georges, geboren am 20 März, in Luxemburg, mit Geschäftsanschrift in 34A, Avenue Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxemburg bis zur jährlichen Hauptversammlung von 2011.

Die Hauptversammlung wählt Herr Jörg Hausmann, geboren am 22.07.1970 in Birkenfeld (Deutschland), mit Geschäftsanschrift in Kirchenweg 22, D-54340 Longuich, zum Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft mit Wirkung zum 22^{ten} September 2008 und bis zur jährlichen Hauptversammlung von 2011.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 22. September 2008.

Für gleichlautende Ausfertigung

ALISA HOLDING S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2009156736/21.

(090190604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Plensa Planning S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 146.922.

CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Par une décision sous seing privé du 9 décembre 2009, l'associé unique de la société à responsabilité limitée Plensa Planning S.à r.l., en liquidation, avec siège social à 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.922 (la "Société"), a décidé (i) de clôturer la procédure de liquidation de la Société ouverte suivant acte reçu par Me Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, Grand-Duché de Luxembourg, du 4 décembre 2009 et (ii) de déposer et conserver les livres et documents de la Société pendant cinq ans à partir de la date de la clôture de la liquidation auprès de Bolton Group International S.A., avec siège social à 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009157346/20.

(090190162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Greensleave S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 37.707.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 56843 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009157349/12.

(090190533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Tradegro S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Capital social: GBP 36.071.420,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 149.807.

—
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the twenty-ninth of October.

Before Us Maitre Martine SCHAEFFER, civil law notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

1) Tradegro Holdings Limited, a company incorporated in accordance with the laws of South Africa with registration number 1921/006793/06 and with its registered office address at 36 Stellenberg Road, Parow Industria, 7490, South Africa; and

2) Praxis Nominees Limited, a company incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Suites 13 and 15, Sarnia House, Le Truchot, St Peter Port, GY1 4NA, Guernsey, and being registered under number 36293, (the "Shareholders"),

both here represented by Mr Johannes Adam Smit, by virtue of two proxies given on October 21st and October 28th 2009.

Said proxies after signature "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Said appearing parties, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

- The appearing parties are the holders of 100% of the shares of the Tradegro Limited, a company incorporated in accordance with the laws of Guernsey under registration number 37468 and with its registered address at Sarnia House, Le Truchot, St Peter Port, GY1 4NA, Guernsey.

- The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Transfer of the Company's registered office to Luxembourg, and change of the nationality of the Company, at the present time of Guernsey nationality, to a company of Luxembourg nationality, without prior dissolution of the company;

2. Approval of the balance sheet of the Company henceforth of Luxembourg nationality, all the assets and all the liabilities of the Company previously of Guernsey nationality, remaining, without limitation, in their entirety in the ownership of the Luxembourg company which will continue to own all the assets and will continue to assume all the liabilities and commitments of the Company previously of Guernsey nationality;

3. Decrease of the share capital of the Company from its current amount of GBP 48,486,159 (forty-eight million four hundred and eighty-six thousand one hundred and fifty-nine Pound Sterling) to an amount of GBP 36,071,420 (thirty-six million seventy-one thousand four hundred and twenty Pound Sterling) by way of cancellation of 12,414,739 (twelve million four hundred and fourteen thousand seven hundred and thirty-nine) shares of the Company with a par value of GBP 1 (one Pound Sterling) each;

4. Total restating of the Articles of Association of the Company for the purpose of its transfer and continuation in the Grand Duchy of Luxembourg under the name of "Tradegro S.à r.l." and under the form of a "Société à responsabilité limitée";

5. Confirmation of the establishment of the registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg;

6. Appointment of the Board of Managers;

7. Miscellaneous.

The Shareholders then passed the following resolutions:

First resolution

The Shareholders decide the transfer of the registered office of the Company to the Grand Duchy of Luxembourg and the change of the nationality of the Company, at the present time of Guernsey nationality, to a company of Luxembourg nationality, without prior dissolution of the company.

Second resolution

The Shareholders approve the opening Balance Sheet of the Company henceforth of Luxembourg nationality, specifying all the patrimonial values as well as all the items of the Guernsey Company's financial statements as of August 31st, 2009, and states that all the assets and all the liabilities of the Company previously of Guernsey nationality, without limitation, remain in their entirety in the ownership of the Luxembourg Company which continues to own all the assets and continues to assume all the liabilities and commitments of the Company previously of Guernsey nationality.

Said financial statements, after signature "ne varietur" by the parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Third resolution

The Shareholders resolve to decrease the share capital of the Company from its current amount of GBP 48,486,159 (fourty-eight million four hundred and eighty-six thousand one hundred and fifty-nine Pound Sterling) to an amount of GBP 36,071,420 (thirty-six million seventy-one thousand four hundred and twenty Pound Sterling) by way of cancellation of 12,414,739 (twelve million four hundred and fourteen thousand seven hundred and thirty-nine) shares of the Company with a par value of GBP 1 (one Pound Sterling) each.

No distribution will be made to shareholders in terms of the capital reduction and the proceeds of the capital reduction will be applied against the retained loss of the Company in the amount of GBP 12,414,739 (twelve million four hundred and fourteen thousand seven hundred and thirty-nine Pound Sterling) as per its August 31st, 2009 balance sheet.

Fourth resolution

The Shareholders resolve to adopt for the Company the form of a private limited liability company ("Société à responsabilité limitée"), as provided for under the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, under the name of "Tradegro S.à r.l." and to adopt new Articles of Association of the Company, which after total restating, in order to conform them to the Luxembourg law, will henceforth have the following wording:

"I. Name - Registered office - Object - Duration

1. Name. There is registered a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Tradegro S.à r.l." and which company was previously registered under the laws of Guernsey as a Guernsey incorporated company under the name "Tradegro Limited" (hereinafter the "Company") which will, from date of registration in Luxembourg, be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company shall from the date of its migration from Guernsey and registration in Luxembourg be in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the shareholders or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

3. Object. The objects for which the Company is established are:

3.1 To carry on business as a general commercial company. The Company shall be considered as a "Société de Participations Financières" according to the applicable provisions.

3.2 To carry on business as an investment and property company.

3.3 To carry on business anywhere as a trading trust finance agency and manufacturing company and generally to undertake all kinds of investment trading manufacturing and other operations.

3.4 To act as trustees liquidators executors administrators managers general partners receivers fiduciaries directors secretaries officers attorneys or agents anywhere.

3.5 To purchase or acquire for any estate or interest and hold use deal or trade in whether with a view to profit or not and by any means property and rights of all kinds real or personal movable or immovable legal or equitable and to hold any such property and rights in the name of the Company or its nominees and to exercise and enforce all rights and powers as owners and to develop any such property or rights.

3.6 To prepare any property of the Company for building or other purposes and to construct alter demolish and improve buildings and lands and to enter into contracts and arrangements of any kind with any person and to undertake the management of property buildings and lands whether belonging to the Company or otherwise.

3.7 To advance deposit or lend money securities and property to any person on any terms and to hire lease or sell goods of every description whether under hire purchase or on deferred payment or any terms.

3.8 To borrow in any form except by way of public offer. The Company may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company to the extent permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and

grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company.

3.9 To guarantee assure or become liable for or to indemnify against any loss damage or obligation of any person whether or not connected or associated in any manner with the Company (including without limitation any holding or subsidiary company of the Company and any subsidiary of any such holding company) and whether or not for direct or indirect consideration benefit or advantage and in connection with or support of such arrangements to assign charge hypothecate mortgage or pledge all or any of the undertaking and property of the Company (including uncalled capital) and to enter into any contracts or other transactions in relation to any such arrangements.

3.10 To accept payment for any property right or undertaking sold or disposed of or dealt with by the Company either in cash or in shares or other securities whether with or without deferred or preferred rights or in debentures securities or mortgages or in any other manner.

3.11 To issue and deposit any shares or securities which the Company may issue by way of charge hypothecation pledge or mortgage to secure any sum less than the nominal amount of such shares or securities and also by way of security for the performance of any obligations or liabilities of the Company or of any person whether or not the Company has an interest in such person or his business.

3.12 To accumulate capital for any of the purposes of the Company and to appropriate any property or rights for specific purposes conditionally or unconditionally and to allow any person having dealings with the Company to share in the Company's profits or any other advantages or benefits.

3.13 To pay all or any expenses incurred in connection with formation and promotion of the Company or to contract with any other person to pay the same and to pay commissions to brokers and others for underwriting placing selling or guaranteeing the subscription of any shares or securities of the Company or of any other entity promoted by the Company.

3.14 To enter into arrangements with any state government or authority national local or otherwise and to obtain therefrom all rights concessions or privileges conducive to the Company's objects and to oppose the grant to any other person of similar rights concessions and privileges.

3.15 To make gifts to any persons in such circumstances and whether of cash or other property or rights as may be considered directly or indirectly conducive to any of the Company's objects or otherwise expedient and in particular to remunerate any person introducing or doing business to or with the Company.

3.16 To subscribe or guarantee money for charitable or benevolent objects and to aid in the establishment and support of associations for the benefit of persons at any time employed by or having dealings with the Company or the dependants or families of such persons and to establish and support associations institutions funds and trusts to benefit employees (including directors) and their respective dependants and families at any time and to grant pensions and allowances and to make payments towards insurances for the purpose of indemnifying the Company in respect of claims for any risks or accidents to any officers or employees of the Company whether in the course of their employment or not and to pay premiums on any such insurances including insurance against illness accident or death or for any other purpose.

3.17 To draw make accept endorse issue discount and execute deeds agreements arrangements cheques promissory notes bills of exchange and lading warrants securities debentures and all other negotiable and transferable instruments or transactions whatsoever.

3.18 To enter into any joint ventures or arrangements or agreements for sharing profits with any persons.

3.19 To distribute in specie among the shareholders by way of dividend or bonus or on a return of capital any property or rights of the Company or any proceeds of sale.

3.20 To effect insurances and reinsurances against risks of every description whether of the Company or any other person.

3.21 To amalgamate with any other company whose objects are or include objects similar to those of the Company whether by sale or purchase (for full or partly paid shares or otherwise) of the undertaking or by sale or purchase (for full or partly paid shares or otherwise) of all or a controlling interest in the shares of the Company or any such other company or partnership or any arrangement in the nature of partnership or in any other manner.

3.22 To procure the Company to be recognised or registered anywhere and to carry on all or any part of the Company's business anywhere whether or not the Company has established an office or is so recognised or registered and as principals agents contractors trustees nominees or otherwise and by or through such persons and either alone or in conjunction with others.

3.23 To do all such other things as the Company may think incidental to or connected with any of the above objects or conducive to their attainment or otherwise likely in any respect to be advantageous to the Company.

4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is fixed at thirty-six million seventy-one thousand four hundred and twenty Pound Sterling (GBP 36,071,420) represented by thirty-six million seventy-one thousand four hundred and twenty (36,071,420) shares in registered form with a par value of one Pound Sterling (GBP 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the shareholders or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by two or more managers appointed by a resolution of the shareholders or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, by any manager of the Company.

9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 The notice period may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company or if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The chairman shall not be entitled to a second or casting vote.

9.6 The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

9.7 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.8 In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of any manager of the Company or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles.

11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

12. Powers and Voting rights.

12.1 The shareholders assume all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

14. Accounting year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of March of each year and end on the last day of February.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Allocation of profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3 The general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised either since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves, including share premium, but decreased by losses carried forward or, where the distribution is to be made during the first financial year of the Company, since the date of incorporation of the Company but, in either case, decreased by sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

16. Dissolution - Liquidation.

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the shareholders or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder (s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company."

Fifth resolution

The Shareholders confirm the establishment of the registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Sixth resolution

The Shareholders resolve to set the number of members of the Board of Managers at three and to appoint to the Board of Managers of the Company:

- Hermanus Roelof Willem Troskie, born in Amsterdam, address at 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg;
- Gideon Hendrik Cilliers, born in South Africa, address at 30 Bahnhofstrasse, CH-6300 Zug;
- Cornus Moore, born in South Africa, address at 9, Im Eichli, CH-6315 Oberaigeri.

The mandates of all the Managers nominated here above shall end with the annual general meeting of the shareholders of 2015.

Valuation

For registration purposes the value of the Company transferred, is estimated at thirty-six million seventy-one thousand four hundred and twenty Pound Sterling (GBP 36,071,420).

Condition

The transfer of the Company's registered office to Luxembourg, and change of the nationality of the Company is conditional thereto that the Guernsey Registrar of Companies removes Tradegro Limited from the Guernsey Company Register.

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le vingt-neuf octobre.

Par devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

1) Tradegro Holdings Limited, une société régie par les lois de l'Afrique du Sud, ayant son siège social au 36 Stellenberg Road, Parow Industria, 7490 Afrique du Sud, et immatriculée sous le numéro 1921/006793/06;

2) Praxis Nominees Limited, une société régie par les lois de Guernsey, ayant son siège social Suites 13 and 15, Sarnia House, Le Truchot, St Peter Port, GY1 4NA, Guernsey, et immatriculée sous le numéro 36293, (les "Associés"),

les deux ici représentées par Monsieur Johannes Adam Smit, en vertu d'une procuration donnée les 21 octobre et 28 octobre 2009.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par les comparantes et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte comme suit:

- Que les comparantes sont les détentrices de 100% des parts sociales de Tradegro Limited, une société constituée sous le régime légal de Guernsey, immatriculée sous le numéro 37468, avec siège social à Sarnia House, Le Truchot, St Peter Port, GY1 4NA, Guernsey.

- Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social de la Société à Luxembourg et changement de la nationalité de la Société actuellement de nationalité de Guernsey, en société de nationalité luxembourgeoise, sans dissolution antérieure de la Société;

2. Approbation du bilan et de la situation patrimoniale d'ouverture de la Société devenue luxembourgeoise, tous les actifs et tous les passifs de la Société auparavant de nationalité de Guernsey, tout compris et rien excepté, restant l'entière propriété de la société luxembourgeoise qui continue à détenir tous les actifs et à assumer tout le passif et tous les engagements de la Société auparavant de nationalité de Guernsey;

3. Réduction du capital de la Société de son montant actuel de GBP 48.486.159 (quarante-huit millions quatre cent quatre-vingt-six mille cent cinquante-neuf Livres Sterling) au montant de GBP 36.071.420 (trente-six millions soixante et onze mille quatre cent vingt Livres Sterling) par voie d'annulation de 12.414.739 (douze millions quatre cent quatorze mille sept cent trente-neuf) parts sociales d'une valeur nominale de GBP 1 (une Livre Sterling) chacune;

4. Refonte totale des statuts de la Société en vue de son transfert et de sa continuation au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination de "Tradegro S.à r.l." et sous la forme d'une "société à responsabilité limitée";
5. Confirmation de l'établissement du siège social au 58 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg;
6. Nomination des membres du conseil de gérance;
7. Divers.

Les Associés passent alors les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident le transfert du siège social de la Société vers le Grand-Duché de Luxembourg et le changement de la nationalité de la Société, actuellement de nationalité de Guernsey, en une société de nationalité luxembourgeoise, sans dissolution antérieure de la société.

Deuxième résolution

Les Associés approuvent la situation patrimoniale d'ouverture de la Société devenue luxembourgeoise, indiquant toutes les valeurs patrimoniales ainsi que toutes les rubriques du bilan de la société du droit de Guernsey, tel qu'établi à la date du 31 août 2009, et constate que tous les actifs et tous les passifs de la Société auparavant de nationalité de Guernsey, tout compris et rien excepté, restent dans leur totalité la propriété de la Société luxembourgeoise qui continue de détenir tous les actifs ainsi qu'à assumer tout le passif et tous les engagements de la Société auparavant de nationalité de Guernsey.

Ledit état financier, après signature "ne varietur" par les parties et le notaire instrumentaire, demeurera annexé aux présentes pour être enregistré en même temps auprès des autorités.

Troisième résolution

Les Associés décident de réduire le capital de la Société de son montant actuel de GBP 48.486.159 (quarante-huit millions quatre cent quatre-vingt-six mille cent cinquante-neuf Livres Sterling) au montant de GBP 36.071.420 (trente-six millions soixante et onze mille quatre cent vingt Livres Sterling) par voie d'annulation de 12.414.739 (douze millions quatre cent quatorze mille sept cent trente-neuf parts sociales d'une valeur nominale de GBP 1 (une Livre Sterling) chacune.

Aucune distribution ne sera faite aux associés en terme de réduction de capital et les recettes de la réduction de capital seront appliquées aux pertes non réparties de la Société pour un montant de GBP 12.414.739 (douze millions quatre cent quatorze mille sept cent trente-neuf Livres Sterling) conformément au bilan du 31 Août 2009.

Quatrième résolution

Les Associés décident d'adopter pour la Société la forme d'une "société à responsabilité limitée", comme prévu par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés, telle que modifiée, sous la dénomination de "Tradegro S.à r.l.", et d'adopter de nouveaux statuts de la Société, lesquels, après refonte totale, de manière à les rendre conformes à la loi luxembourgeoise, auront désormais la teneur suivante:

"I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

1. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Tradegro S.à r.l.", qui était jusque là une société constituée selon les lois de Guernsey et immatriculée à Guernsey sous le nom de Tradegro Limited (ci-après la Société), et qui sera, à compter de la date d'enregistrement au Luxembourg, régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la société sera, à compter de la date de sa migration de Guernsey et de son enregistrement au Luxembourg, établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance de la Société. Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution des associés ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

3. Objet social.

La Société a pour objet:

3.1 De faire des affaires en tant que société commerciale. La Société sera considérée comme étant une "Société de Participations Financières" selon les mesures en vigueur.

3.2 De faire des affaires en tant que société d'investissement et de biens immobiliers.

3.3 De faire des affaires en tant que société de gestion de fiduciaire, de trust et de trading et en tant que société de fabrication, et de manière générale, d'engager toutes sortes d'investissements, de trading et de fabrications et autres opérations.

3.4 D'agir partout en tant que curateurs, liquidateurs, exécuteurs testamentaires, administrateurs, gérants, partenaires, receveurs, fiduciaires, directeurs, cadres, avocats ou agents.

3.5 D'acheter ou d'acquérir pour toute succession ou intérêt et de détenir, utiliser, faire le commerce de ou négocier, que ce soit pour obtenir un profit ou non, et par tous moyens, des propriétés et des droits de toutes sortes, immobiliers ou mobiliers, légaux ou équitables, et de détenir ces propriétés et ces droits pour le compte de la Société ou des propriétaires apparents, et d'exercer et exécuter tous droits et pouvoirs en tant que propriétaires et de développer ces propriétés ou ces droits.

3.6 De préparer toute propriété de la Société à la construction ou à d'autres utilisations et de construire, altérer, démolir et améliorer des bâtiments et des terrains, et d'entrer en affaires et de conclure des arrangements de toutes sortes avec n'importe quelle personne et d'entreprendre la gestion de bâtiments et de terrains appartenant à la Société ou autrement.

3.7 D'avancer des fonds ou prêter argent titres et biens à toute personne que ce soit selon tous termes que ce soit, et de louer, louer à bail ou vendre des biens de toute description que ce soit sous contrat d'achat à crédit ou en paiement différé ou tout autre terme.

3.8 D'emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. La Société peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de bons, d'obligations et de titres obligataires et d'autres titres de créances et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, y compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions de titres de créances ou de participation à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, dans la limite de ce qui est permis par la loi Luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société.

3.9 De garantir, assurer ou devenir solidaire pour ou d'indemniser contre toute perte, tout dommage ou toute obligation de quelque personne que ce soit; connectée ou non, associée ou non en quelque manière que ce soit avec la Société (y compris, sans limitation, toute société holding ou filiale de la Société et toute filiale de cette holding) et que ce soit ou pas, directement ou indirectement, pour une contribution, un bénéfice ou un avantage et en connexion avec ou en support de tels arrangements d'assigner, facturer, gager, hypothéquer ou nantir tout ou n'importe quel engagement et propriété de la Société (y compris le capital non libéré) et de conclure tous contrats ou autres transactions en relation avec ces arrangements.

3.10 D'accepter des paiements pour toute propriété droit ou engagement vendu ou dont il a été disposé ou dont il a été fait commerce par la Société soit en espèces soit en actions ou autres titres que ce soit avec ou sans déferrement ou droits préférentiels ou en titres obligataires ou hypothèques ou de toute autre manière.

3.11 D'émettre et de déposer des actions ou des titres que la Société pourrait émettre par voie de charge à payer, gage, nantissement ou hypothèque pour garantir toute somme inférieure au montant nominal de ces actions ou titres et aussi par voie de titre pour la performance de ces obligations ou passifs de la Société ou de toute personne, que la Société ait un intérêt ou non dans cette personne ou ses affaires.

3.12 D'accumuler le capital pour toute raison d'être de la Société et de s'approprier toute propriété ou droit pour des raisons spécifiques conditionnellement ou inconditionnellement et de permettre à toute personne faisant des affaires avec la Société de partager les bénéfices de la Société ou tous autres avantages ou profits.

3.13 De payer toutes les dépenses engagées en connexion avec la formation et la promotion de la Société ou de passer des contrats avec quelque personne que ce soit pour payer des dépenses similaires et payer des commissions à des courtiers et autres pour l'engagement, le placement, la vente ou la garantie de la souscription des actions ou des titres de la Société ou de toute autre entité dont la Société fait la promotion.

3.14 De passer des arrangements avec un état, gouvernement ou autorité nationale, locale, ou autre, et d'obtenir tous droits, concessions ou privilèges favorables aux objets de la Société, et d'opposer la délivrance à toute autre personne de droits, concessions ou privilèges similaires.

3.15 De faire des cadeaux à toute personne que ce soit en toutes circonstances et que ce soit en espèces ou autre propriété ou droits qui pourraient être considérés comme étant directement ou indirectement favorables à quelque objet social de la Société que ce soit ou bien opportuns et en particulier de rémunérer toute personne amenant des affaires à la Société ou conduisant des affaires avec la Société.

3.16 De souscrire ou garantir de l'argent pour des raisons charitables ou bénévoles et d'aider à l'établissement et au support d'associations constituées pour bénéficier à des personnes ayant à un moment donné été employées par ou ayant été impliquées dans la Société ou aux dépendants ou familles de ces personnes et d'établir et de supporter des associations, des institutions, des fonds et des trusts devant bénéficier aux employés (y compris les directeurs) et à leurs dépendants

et familles respectifs à tout moment et d'accorder des pensions et des rentes et de faire des paiements aux assurances afin d'indemniser la Société contre les réclamations pour tous risques d'accidents survenus à des cadres ou employés de la Société que ce soit au cours de leur période d'emploi ou non et de payer des primes relatives à ces assurances y compris assurances maladie, accident ou décès ou pour tout autre raison.

3.17 D'établir, de faire, d'accepter, d'endosser, d'émettre, d'escompter et d'exécuter des actes, des contrats, des arrangements, des chèques, des billets à ordre, des letters de change, des connaissements, des garanties, des titres, des créances et tous autres instruments négociables et transférables ou transactions quelles qu'elles soient.

3.18 De conclure des entreprises en commun ou arrangements ou contrats quels qu'ils soient afin de partager les bénéfices avec quelque personne que ce soit.

3.19 De distribuer in specie aux associés par voie de dividende ou bonus ou par voie de retour sur capital toute propriété ou droits de la Société ou toute recette de vente.

3.20 De faire agir les assurances et les ré-assurances contre des risques de toute description qu'elles soient de la Société ou de toute autre personne.

3.21 D'amalgamer avec toute autre société que ce soit dont les objets sociaux sont ou comprennent des objets sociaux similaires à ceux de la Société que ce soit par vente ou par achat (de parts sociales totalement ou partiellement libérées ou autrement) de l'entreprise ou par la vente et l'achat (de parts sociales entièrement ou partiellement libérées ou autrement) de tous intérêts ou d'un intérêt majoritaire dans les parts sociales de la Société ou de toute autre société ou partenariat ou tout arrangement ayant la nature d'un partenariat ou de toute autre manière.

3.22 De faire en sorte que la Société soit reconnue et enregistrée partout et de mener à bien tout ou partie des affaires de la Société partout que la Société ait établi un bureau ou pas ou qu'elle soit reconnue ou enregistrée comme partie principale, agent, contracteur, trustée, nommée ou autre et par ou à travers de telles personnes et que ce soit seule ou conjointement avec d'autres.

3.23 De faire toutes les autres choses que la Société pourra penser être circonstancielle ou connectées avec les autres objets ci-dessus ou favorables à leur réalisation ou autrement pouvant présenter un avantage pour la Société.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

5. Capital.

5.1 Le capital de la Société est fixé à trente-six millions soixante-et-onze mille quatre cent vingt Livres Sterling (GBP 36.071.420.-), représenté par trente-six millions soixante-et-onze mille quatre cent vingt (36.071.420) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1.-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution des associés ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé qui le demande.

6.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par deux ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution des associés ou de l'assemblée générale des associés fixant la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'(ne) est (sont) pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).

8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, partout gérant de la Société.

9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 Il peut être renoncé à la période de convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, ou si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le Président ne dispose pas d'une seconde voix ou d'une voix prépondérante.

9.6 Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents à la réunion.

9.7 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.8 En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

10. Représentation. La Société sera engagée envers des tiers et en toutes instances par la signature de tout gérant de la Société ou par la signature de toute personne à qui un tel pouvoir aurait été délégué en conformité avec l'article 8.2. de ces Statuts.

11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1 Les associés exercent tous les pouvoirs qui leur sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou téléfax.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier mars de chaque année et se termine le dernier jour de février.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le conseil de gérance doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, le(s) commissaire(s) aux comptes (s'il y en a), et les associés de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3 L'assemblée générale des associés peut décider de distribuer des dividendes intérimaires sur la base d'un état comptable préparé par les gérants dont il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, comprenant la prime d'émission, mais diminué des pertes reportées ou, lorsque la distribution a lieu lors du premier exercice social de la Société, depuis la date de constitution de la Société mais, dans tous les cas, diminué des sommes à allouer à la réserve légale établie en fonction de la loi ou des présents Statuts.

16. Dissolution - Liquidation.

16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution des associés ou de l'assemblée générale des associés fixant leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société."

Cinquième résolution

Les Associés confirment l'établissement du siège social de la Société au 58 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, avec effet immédiat.

Sixième résolution

Les Associés fixent le nombre des membres du Conseil de Gérance à trois et nomme au Conseil de Gérance:

- Hermanus Roelof Willem Troskie, né à Amsterdam, domicilié au 56 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg;
- Gideon Hendrik Cilliers, né en Afrique du Sud, domicilié au 30 Bahnhofstrasse, CH-6300 Zug;
- Cornus Moore, né en Afrique du Sud, domicilié au 9, Im Eichli, CH-6315 Oberaigeri.

Le mandat de tous les Gérants ci-avant nommés viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle des associés de l'année 2015.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement la valeur de la Société transférée, après l'augmentation de capital ci-avant décidée, est évaluée à trente-six millions soixante-et-onze mille quatre cent vingt Livres Sterling (GBP 36.071.420).

Condition

Le transfert du siège social de la Société à Luxembourg, et le changement de nationalité de la Société est conditionnel à la radiation de Tradegro Limited auprès du Registre des Sociétés par le Registre du Commerce et des Sociétés de Guernsey.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. A. Smit et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 2 novembre 2009. Relation: LAC/2009/45998. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009157532/614.

(090191038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

Encore Enterprises S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 82.779.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 8 septembre 2009, il a été résolu ce qui suit:

1. Approbation de la démission de M. Mattias SALIN comme administrateur au conseil d'administration;
2. Election de M. Anders BLOMQVIST, demeurant au 37 Frejgatan, S-113 49 Stockholm, Suède comme administrateur au conseil d'administration.

Fiona FINNEGAN / Mickael GIL.

At the Extraordinary General Meeting of shareholders held at the registered office of the Company on September 8th, 2009, it has been resolved the following:

1. To accept the resignation of Mr Mattias SALIN as director of the company;
2. To appoint Mr Anders BLOMQVIST, residing at Frejgatan 37, S-113 49 Stockholm, Sweden as a new director of the company.

Fiona FINNEGAN / Mickael GIL.

Référence de publication: 2009157228/18.

(090190723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Harvester, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 122.859.

Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 21 septembre 2009

1. L'associé unique décide de nommer aux fonctions de gérant Monsieur Gianluca Ninno, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée, en remplacement de Monsieur Patrick Rochas, démissionnaire, et ce avec effet au 9 septembre 2009. Le nouveau gérant est nommé pour une durée illimitée.

2. Le siège social de la société est transféré du 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 21 septembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009157335/15.

(090190455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

R.B.T. Real Estate, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6684 Merttert, 7, rue du Parc.

R.C.S. Luxembourg B 149.632.

Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Hauptversammlung der Gesellschafter vom 7. Dezember 2009

Frau Sandra ALIJA-BERGER, geboren in Trier am 6. April 1976 und wohnhaft in D-54296 TRIER, Am Mariahof 84 wird als Geschäftsführerin, mit sofortiger Wirkung, abberufen.

Herr PESSIS Michail geboren am 17. November 1978 und wohnhaft in D-54344 KENN, Triererstrasse 41 wird, mit sofortiger Wirkung, Geschäftsführer ernannt.

Der neue Geschäftsführer hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaft rechtmässig und ohne Einschränkungen durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten.

Référence de publication: 2009157244/14.

(090189990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

AMO Holding 15 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 135.567.

Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire

L'Assemblée générale du 3 décembre 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs suivants, venus à échéance:

- M. Egbert Jansen, avec adresse professionnelle au 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg,
- M. Javier Lasso Peña, avec adresse professionnelle au 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg,
- Mme Hilde Van Grembergen, avec adresse professionnelle au 35 Koning Albert II laan, B-1030 Bruxelles.

Leur mandat a été prorogé pour une période de six (6) ans et viendra à expiration lors de l'Assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2015.

De même, le mandat du commissaire Monsieur Christian Schiltz, avec adresse professionnelle au 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, est venu à échéance. L'Assemblée générale du 3 décembre 2009 a renouvelé son mandat pour une période de six (6) ans et viendra à expiration lors de l'Assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2015.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2009.

AMO Holding 15 S.A., Société anonyme
Egbert Jansen / Javier Lasso Peña

Renewal of the mandates of the directors and the statutory auditor

The Annual General Meeting held on December 3, 2009 renewed the mandates, which have expired, of the following directors:

- Mr Egbert Jansen, with professional address at 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg,
- Mr Javier Lasso Peña, with professional address at 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg,
- Mrs Hilde Van Grembergen, with professional address at 35 Koning Albert II laan, B-1030 Bruxelles.

Their mandates have been renewed for a period of six (6) years and will expire at the annual general meeting to be held in 2015.

Likewise, the mandate of the statutory auditor Mr Christian Schiltz, with professional address at 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, has expired. The Annual General Meeting held on December 3, 2009 has decided to renew his mandate for a term of six (6) years. His mandate will expire at the annual general meeting to be held in 2015.

For mention with a view to publishing at the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, December 4, 2009.

AMO Holding 15 S.A., Société anonyme
Egbert Jansen / Javier Lasso Peña

Référence de publication: 2009157230/36.

(090190664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Sudinvestments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 114.793.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2009
de la société anonyme SUDINVESTMENTS S.A.*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 Décembre 2009 les décisions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2009.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009157378/17.

(090190070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

AMO Holding 9 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 135.574.

Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire

L'Assemblée générale du 3 décembre 2009 a constaté que les mandats des administrateurs Monsieur Egbert Jansen, avec adresse professionnelle au 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, Monsieur Javier Lasso Peña, avec adresse professionnelle au 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, et Madame Hilde Van Grembergen, avec adresse professionnelle au Koning Albert II laan 35, B-1030 Bruxelles, sont venus à échéance. L'Assemblée a décidé de renouveler leurs mandats pour une période de six (6) ans. Leurs mandats viendront à expiration lors de l'Assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2015.

De même, l'Assemblée a constaté que le mandat du commissaire Monsieur Christian Schiltz, avec adresse professionnelle au 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, est venu à échéance. L'Assemblée a décidé de renouveler son mandat pour une période de six (6) ans. Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2015.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2009.

AMO Holding 9 S.A., Société anonyme

Egbert Jansen / Javier Lasso Peña

Renewal of the mandates of the Directors and the Statutory Auditor

The Shareholder's meeting held on December 3, 2009 noted that the mandates of the Directors Mr Egbert Jansen, with professional address at 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, Mr Javier Lasso Peña, with professional address at 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, and Mrs Hilde Van Grembergen, with professional address at Koning Albert II laan 35, B-1030 Brussels, expired. The Shareholder decided to renew their mandates for a term of six (6) years. Their mandates will expire at the annual general meeting to be held in 2015.

Likewise, the Shareholder noted that the mandate of the statutory auditor Mr Christian Schiltz, with professional address at 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, expired. The Shareholder decided to renew his mandate for a term of six (6) years. His mandate will expire at the annual general meeting to be held in 2015.

For mention with a view to publishing at the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, December 4, 2009.

AMO Holding 9 S.A., Société anonyme

Egbert Jansen / Javier Lasso Peña

Référence de publication: 2009157231/35.

(090190659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Tecanox Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 25.387.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 juin 2009

- Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un Président en la personne de Monsieur Julien BELLONY. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat, qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Fait à Luxembourg, le 30 juin 2009.

Certifié sincère et conforme

TECANOX HOLDING S.A.

EI A. BOULHAÏS / J. BELLONY

Administrateur / Administrateur, Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009157408/17.

(090190715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

INNCONA S.à r.l. & Cie. Trois cent cinquante-quatrième (354.) S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-5444 Schengen, 5, Baachergaass.

R.C.S. Luxembourg B 149.739.

—

*Gesellschafterbeschluss über die Gesellschafterversammlung der Gesellschaft
in den Büroräumen der EKIAM Management S. à r. l., 16, Rue de l'église, L-6720 Grevenmacher*

nach Art. 16 des Gesellschaftsvertrages ist die Inncona Management S. à r. l. allein zuständig für die Aufnahme neuer Gesellschafter in die Gesellschaft. Dies vorausgeschickt halten die alleinvertretungsberechtigten Geschäftsführer

Inncona Management S. à r. l., Herr Karl Rauchel, geschäftsansässig 5, Baachergaas, L-5444 Schengen, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter B 128812,

- nachstehend "Commandité INNCONA" oder „INNCONA" genannt -
und der

EKIAM Management S. à r. l., Herr Wolfgang Albus, geschäftsansässig 16, Rue d l'église, L-6720 Grevenmacher, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter B 135627,

EKIAM handelt zugleich für den alleinigen Kommanditisten, Herrn Otto Friedel, Bronnackerstraße 42, D-73527 Schwäbisch Gmünd, aufgrund der EKIAM vorliegenden Vollmacht.

nachstehend auch "Commandité EKIAM" oder „EKIAM" genannt -

unter Verzicht auf sämtliche Form- und Fristvorschriften eine Gesellschafterversammlung für oben näher bezeichnete Gesellschaft ab und beschließen wie folgt:

1. Die EKIAM Management S. à r. l. wird mit Zustimmung der INNCONA mit Wirkung vom heutigen Tage als weitere persönlich haftende Komplementärin (Commandité) in die Kommanditgesellschaft der Inncona S. à r. l. & Cie. Trois cent cinquante-quatrième (354.) S.e.c.s. aufgenommen. EKIAM übernimmt ab diesem Datum als geschäftsführende Gesellschafterin die persönliche Haftung und die Vertretung der Kommanditgesellschaft (S.e.c.s.).

2. Die EKIAM ist ausschließlich zur alleinigen Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft berechtigt; die INNCONA verzichtet auf das ihr nach Art. 4 Abs. 1 des Gesellschaftsvertrages zustehende Recht zur alleinigen Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft.

3. INNCONA stellt die EKIAM im Innenverhältnis von der Haftung für Verbindlichkeiten der Inncona S. à r. l. & Cie. Trois cent cinquante-quatrième (354.) S.e.c.s. die bis zum 14.10.2009 im Außenverhältnis zu den jeweiligen Gläubigern wirksam entstanden sind, frei.

4. Die persönlich haftenden Gesellschafter stimmen dem vom alleinigen Kommanditisten getroffenen Beschluss zu, den Namen der Gesellschaft zu ändern.

Es werden keine weiteren Beschlüsse gefasst.

Grevenmacher, 15. Oktober 2009.

INNCONA Management S. à r. l. / EKIAM Management S. à r. l.

Karl Rauchel / Wolfgang Albus

Référence de publication: 2009157279/38.

(090189979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Renja S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2225 Luxembourg, 7, rue Lunsford E. Oliver.

R.C.S. Luxembourg B 117.454.

—

Extrait de la réunion des associés de la société en date du 10 décembre 2009

Les associés décident à l'unanimité de transférer le siège social comme suit:

de L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel

à L-2225 Luxembourg, 7, rue Lunsford E. Oliver.

Pour extrait conforme

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2009157325/14.

(090190702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Agoralux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 136.688.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009157404/12.

(090190383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Springboard Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 90.403,80.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 141.496.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2009.

Henri HELLINCKX
Notaire

Référence de publication: 2009157306/13.

(090190103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Portmann-Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, rue de Turi.
R.C.S. Luxembourg B 103.232.

Extrait de résolution à l'assemblée générale extraordinaire du 4 décembre 2009

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social, avec effet immédiat
De Zone industrielle, route de Bettembourg, L-3378 LIVANSE
A Rue de Turi, L-3378 LIVANGE.

Pour la société
Jean-Claude PORTMANN

Référence de publication: 2009157310/14.

(090190553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Laucath S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 14.808.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 décembre 2009.

Pour LAUCATH S.A.
Société anonyme holding
Experta Luxembourg
Société anonyme

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009157549/15.

(090190901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

Dafisa Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 67.158.

Les comptes annuels au 31.03.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 décembre 2009.

*Pour DAFISA HOLDING S.A.**Société anonyme holding*

Experta Luxembourg

Société anonyme

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009157550/15.

(090190904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

BC Kane S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 148.704.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 56939 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009157334/12.

(090190370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Edept V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 141.764.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 décembre 2009.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2009157336/13.

(090190379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

E. Miroglio S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 7, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 49.597.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E. MIROGLIO S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2009157363/14.

(090189948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

BMC Vignoble S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 149.837.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le trente novembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

WISE ORIENT Ltd, ayant son siège à St. George's Building, 2 Ice House Street, Central, Hong Kong, ici représentée par Madame An KELLES, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée.

La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'il va constituer:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de BMC Vignoble S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000.- EUR) représenté par deux cent quarante-huit (248) actions d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (125.- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, désignés comme administrateurs de classe A et administrateurs de classe B. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Tout administrateur peut participer à une réunion du Conseil d'administration de la Société par voie de vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant son identification. Ces moyens de communication doivent respecter des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à la réunion, dont la délibération devra être retransmise sans interruption. La participation à une réunion par ces moyens est équivalente à une participation en personne à cette réunion. La réunion tenue par l'intermédiaire de tels moyens de communication sera réputée tenue au siège social de la Société.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de d'un administrateur de classe A et d'un administrateur classe B, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

Art. 8. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 9. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Art. 10. L'assemblée générale annuelle se réunit le premier vendredi du mois de juin à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 11. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 12. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille neuf.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille dix.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, WISE ORIENT Ltd, prédésignée a déclaré souscrire les DEUX CENT QUARANTE-HUIT (248) actions.

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000.- (trente et un mille euros) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 26, 26-3 et 26-5 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, à la somme de EUR 1.200.-.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant le comparant préqualifié représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

Administrateur de classe A:

Monsieur Johan DEJANS, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 13-15, Avenue de la Liberté.

Administrateurs de classe B:

Monsieur Richard BREKELMANS, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 13-15, Avenue de la Liberté.

Madame Sylvie ABTAL-COLA, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 13-15, Avenue de la Liberté.

- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Lex BENOY, demeurant professionnellement à L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

- 5) Le siège social est fixé à L-1931 Luxembourg, 13-15, Avenue de la Liberté.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en français suivi d'une traduction anglaise, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Suit la version anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand nine, on the thirtieth day of November.

Before us, Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

WISE ORIENT LTD, having its registered office at St. George's Building, 2 Ice House Street, Central, Hong Kong, here represented by Mrs An KELLES, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given.

The aforesaid proxy, after having been signed in writing by the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed to be filed with it with the registration authorities.

Such appearing party has decided to form a limited company ("société anonyme") in accordance with the following Articles of Incorporation:

Denomination - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. There is hereby formed a company (société anonyme) under the name of "BMC Vignoble S.A."

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg. If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a participation or in which it has a direct or indirect interest.

The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property, which it may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 5. The corporate capital is fixed at THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31,000.- EUR) represented by two hundred and forty-eight (248) shares with a par value of ONE HUNDRED AND TWENTY-FIVE EURO (125.- EUR) each.

The shares are registered shares.

The corporation's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The corporation may repurchase its own shares under the conditions provided by law.

Administration - Supervision

Art. 6. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not to be shareholders, designated as A directors and as B directors. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholder in the Company.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacant directorship previously appointed by general meeting, the remaining directors as appointed by general meeting have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

Art. 7. The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

The board of directors shall choose from among its members a chairman; in the absence of the chairman, another director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram or telex, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or facsimile.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

Resolutions signed by all the directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting of the board of directors duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical document stating the terms of the resolution accurately, and may be evidenced by letter, telefax or telex.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

According to article 60 of the law on Commercial Companies of 10 August 1915, as amended, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate. The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

The corporation is committed either by the joint signatures of an A director and a B director or by the individual signature of the delegate of the board.

In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be bound by the signature of the sole director.

Art. 8. The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

Art. 9. The corporation's financial year shall begin on first January and shall end on thirty-first December of the same year.

Art. 10. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the second Friday of June at 10.00.

If said day is a public holiday, the meeting shall be held the next following working day.

Art. 11. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their bearer shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 12. The general meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

It shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorised to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Art. 13. The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

1) The first fiscal year will begin on the date of formation of the Company and will end on the thirty-first of December two thousand and nine.

2) The first annual general meeting will be held in the year two thousand and ten.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation having thus been established WISE ORIENT Ltd, prenamed, has subscribed TWO HUNDRED AND FORTY-EIGHT (248) shares.

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of EUR 31,000 (thirty-one thousand euros) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Articles 26, 26-3 and 26-5 of the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies, as amended, have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at about EUR 1,200.-.

Extraordinary general meeting

Here and now, the above-named person, representing the entire subscribed capital has passed the following resolutions by unanimous vote:

1) The number of directors is set at three and that of the auditors at one.

2) The following are appointed directors:

A director:

Mr. Johan DEJANS, professionally residing in L-1931 Luxembourg, 13-15, Avenue de la Liberté.

B directors

Mr. Richard BREKELMANS, professionally residing in L-1931 Luxembourg, 13-15, Avenue de la Liberté.

Mrs Sylvie ABTAL-COLA, professionally residing in L-1931 Luxembourg, 13-15, Avenue de la Liberté.

2) Has been appointed auditor:

Mr. Lex BENOY, professionally residing in L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

4) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2014.

5) The registered office is fixed at L-1931 Luxembourg, 13-15, Avenue de la Liberté.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in French, followed by an English translation and that in case of any divergences between the French and the English text, the French version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Signé: A. KELLES - H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 décembre 2009. Relation: LAC/2009/53081. Reçu soixante-quinze euros 75,00 EUR.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le quatorze décembre de l'an deux mille neuf.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009157533/268.

(090191616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

Tecnocapital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 128.185.

Les comptes annuels au 30.06.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 décembre 2009.

Pour TECNOCAPITAL S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009157555/15.

(090190913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

BC Suzu S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 148.708.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 56938 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009157331/12.

(090190340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Prysmian Treasury (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 109.170.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 décembre 2009.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2009157337/12.

(090190387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

A.C. Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 85.012.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 décembre 2009.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2009157339/12.

(090190395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Dow Corning Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 148.498.

In the year two thousand and nine, on the twenty-seventh day of November.

Before US Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Dow Corning Netherlands B.V., a private limited liability company incorporated and governed by the laws of the Netherlands, having its registered office at 123, Fred. Roeskestraat, NL-1076 EE Amsterdam, The Netherlands and registered with the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 3423.1895 (the "Sole Shareholder" or the "Contributor");

here represented by Mr. Max MAYER, notary's clerk with professional address at 3, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given by the Sole Shareholder on November 23rd, 2009.

Said proxy signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented by its proxyholder, has requested the notary to state as follows:

I. That Dow Corning Netherlands B.V., aforementioned, is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of Dow Corning Luxembourg Holdings S.à r.l., having its registered office at 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with Luxembourg Trade and Companies Register under number B 148.498 and incorporated by a deed of Paul DECKER (aforementioned) on September 28, 2009, published in the Memorial, Recueil Spécial C number 2088 on October 23, 2009.

The company's articles of association have not been amended since then (the "Company").

II. That the Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) represented by twenty-five (25) shares with a par value of five hundred Euros (EUR 500) each.

III. That the Sole Shareholder is the owner of one (1) share having a par value of one million four hundred thirty-six thousand nine hundred eight Euros (EUR 1,436,908) and denominated share No. 1b) of Dow Corning GmbH, a limited liability company incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office at Rheingastr. 34, D-65201 Wiesbaden, Germany and registered with the Trade Register B at the local court in Wiesbaden under number HRB 2956;

IV. That the agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of two thousand five hundred Euros (EUR 2,500) in order to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) to fifteen thousand Euros (EUR 15,000) by the issue of five (5) new shares with a par value of five hundred Euros (EUR 500) each and an aggregate par value of two thousand five hundred Euros (EUR 2,500), vested with the same rights and obligations as the existing shares, together with a share premium of ten million four hundred eighty-five thousand five hundred nineteen Euros (EUR 10,485,519) (the "New Shares");

2. Subscription by Dow Corning Netherlands B.V., a private limited liability company incorporated and governed by the laws of the Netherlands, having its registered office at 123, Fred. Roeskestraat, NL-1076 EE Amsterdam, The Netherlands and registered with the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 3423.1895 to all New Shares;

3. Full payment of the New Shares by contribution in kind in the total value of ten million four hundred eighty-eight thousand nineteen Euros (EUR 10,488,019), consisting of one (1) share having a par value of one million four hundred thirty-six thousand nine hundred eight Euros (EUR 1,436,908) and denominated share No. 1b) of Dow Corning GmbH ("DC GmbH"), a limited liability company incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office at Rheingastr. 34, D-65201 Wiesbaden, Germany and registered with the Trade Register B at the local court in Wiesbaden under number HRB 2956 (the "Contributed Share");

4. Consideration of the valuation method used for determining the value of the Contributed Share;

5. Restatement of the Article 6 of the Company's articles of association to give it the following content:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at fifteen thousand Euros (EUR 15,000) represented by thirty (30) shares having a par value of five hundred Euros (EUR 500) each ";

6. Miscellaneous.

V. That, on basis of the agenda, the Sole Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital to the extent of two thousand five hundred Euros (EUR 2,500) in order to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) to

fifteen thousand Euros (EUR 15,000) by the issue of five (5) shares with a par value of five hundred Euros (EUR 500) each, and an aggregate par value of two thousand five hundred Euros (EUR 2,500), vested with the same rights and obligations as the existing shares, together with a share premium of ten million four hundred eighty-five thousand five hundred nineteen Euros (EUR 10,485,519).

Intervention - Subscription - Payment

The Contributor through its proxy holder declares to subscribe to all five (5) new shares with a par value of five hundred Euros (EUR 500) each, and an aggregate par value of two thousand five hundred Euros (EUR 2,500) together with a share premium of ten million four hundred eighty-five thousand five hundred nineteen Euros (EUR 10,485,519) and to fully pay them up by means of a contribution in kind consisting in the Contributed Share.

Valuation

The Contributed Share is valued at ten million four hundred eighty-eight thousand nineteen Euros (EUR 10,488,019), such value has been decided by the Contributor by way of a declaration of value, dated November 23rd 2009 and accepted by the managers of the Company by way of resolutions of a board of managers dated and November 23rd, 2009 by way of a valuation statement executed by all the managers of the Company.

Evidence of the contribution's existence

Evidence of the transfer of the Contributed Share and of its value has been given to the undersigned notary by the following documents:

- a copy of the contribution agreement entered into between the Company and the Contributor dated November 23rd 2009;
- a declaration of value of the contribution executed by the directors of the Contributor;
- a managers' valuation statement executed by the managers of the Company; a certificate of free transferability issued by the company whose share is contributed.

Said contribution agreement, certificate of free transferability, declaration of value and manager's valuation report shall remain attached to the present deed.

Effective implementation of the contribution

The Contributor, through its proxy holder, declares that:

- it is the sole beneficial owner of the Contributed Share and has the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable;
- the contribution of such Contributed Share is effective today without restriction, proof thereof having been given to the undersigned notary;
- all further formalities are in course in the country of location of the Contributed Share in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Second resolution

Pursuant to the above increase of capital, the Sole Shareholder resolves to amend Article 6 of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at fifteen thousand Euros (EUR 15,000) represented by thirty (30) shares having a par value of five hundred Euros (EUR 500) each."

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 4,600.-.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf le vingt-sept novembre.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A comparu:

Dow Corning Netherlands B.V., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au 123, Fred. Roeskestraat, NL-1076 EE Amsterdam, Pays-Bas et enregistrée auprès de la Chambre du Commerce d'Amsterdam sous le numéro 3423.1895 (l'"Associée Unique" ou l'"Apporteur");

ici représentée par M. Max MAYER, clerc de notaire, dont l'adresse professionnelle est au 3, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée par l'Associée Unique le 23 novembre 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante représentée par son mandataire a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Que Dow Corning Netherlands B.V., précitée, est l'associée unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de Dow Corning Luxembourg Holdings S.à r.l., ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.498 et constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Paul DECKER (précité) en date du 28 septembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2088 en date du 23 octobre 2009.

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors (la "Société").

II. Que le capital social de la Société est de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par vingt-cinq (25) parts sociales d'une valeur nominale de cinq cents euros (EUR 500) chacune.

III. Que l'Associée Unique est la détentrice d'une (1) part sociale ayant une valeur nominale d'un million quatre cent trente-six mille neuf cent huit euros (EUR 1.436.908), dénommée part sociale No. 1b), de Dow Corning GmbH, une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois allemandes, ayant son siège social à Rheingastr. 34, D-65201 Wiesbaden, Allemagne et enregistrée auprès du Registre de Commerce B du tribunal local de Wiesbaden sous le numéro HRB 2956;

IV. Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1. Augmentation du capital de la Société à concurrence de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à quinze mille euros (EUR 15.000) par l'émission de cinq (5) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cinq cents euros (EUR 500) chacune et d'une valeur nominale totale de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500), disposant des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, avec une prime d'émission d'un montant de dix millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent dix-neuf euros (EUR 10.485.519) (les "Parts Sociales Nouvelles");

2. Souscription par Dow Corning Netherlands B.V., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au 123, Fred. Roeskestraat, NL-1076 EE Amsterdam, Pays-Bas et enregistrée auprès de la Chambre du Commerce d'Amsterdam sous le numéro 3423.1895 de toutes les Parts Sociales Nouvelles;

3. Libération intégrale des Parts Sociales Nouvelles par apport en nature d'une valeur totale de dix millions quatre cent quatre-vingt-huit mille et dix-neuf euros (EUR 10.488.019), composé d'une (1) part sociale ayant une valeur nominale d'un million quatre cent trente-six mille neuf cent huit euros (EUR 1.436.908), dénommée la part sociale No. 1b), de Dow Corning GmbH ("DC GmbH"), une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois allemandes et enregistrée auprès du Registre de Commerce B du tribunal local de Wiesbaden sous le numéro HRB 2956 (la "Part Sociale Apportée");

4. Prise en compte de la méthode d'évaluation utilisée pour déterminer la valeur de la Part Sociale Apportée;

5. Modification de l'article 6 des statuts de la Société afin de lui donner le contenu suivant:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à quinze mille euros (EUR 15.000) représenté par trente (30) parts sociales d'une valeur nominale de cinq cents euros (EUR 500) chacune."

6. Divers.

III. Que sur base de l'ordre du jour, l'Associée Unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associée Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à quinze mille euros (EUR 15.000) par l'émission de cinq (5) parts sociales d'une valeur nominale de cinq cents euros (EUR 500) chacune et d'une valeur nominale totale de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500), disposant des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, avec une prime d'émission d'un montant de dix millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent dix-neuf euros (EUR 10.485.519).

Intervention - Souscription - Payment

L'Apporteur, par le biais de son mandataire, déclare souscrire aux cinq (5) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cinq cents euros (EUR 500) chacune et d'une valeur nominale totale de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500) avec une prime d'émission d'un montant de dix millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent dix-neuf euros (EUR 10.485.519) et de les libérer entièrement par l'apport en nature de la Part Sociale Apportée.

Evaluation

La Part Sociale Apportée est évaluée à dix millions quatre cent quatre-vingt-huit mille dix-neuf euros (EUR 10.488.019), cette valeur a été décidée par l'Apporteur au moyen d'une déclaration de valeur datée du 23 novembre 2009 et acceptée par les gérants de la Société lors du conseil de gérance tenu le 23 novembre 2009 et d'une certification de valeur signée par tous les gérants de la Société.

Preuve de l'existence de l'apport

La preuve du transfert de la Part Sociale Apportée et de sa valeur a été donnée au notaire par les documents suivants:

- une copie du contrat d'apport conclu entre l'Apporteur et la Société daté du 23 novembre 2009;
- une déclaration de la valeur de l'apport signée par les administrateurs de l'Apporteur;
- une certification de valeur signée par les gérants de la Société;
- un certificat de libre transmissibilité préparé par la société dont la part est apportée.

Ledit contrat d'apport, le certificat de libre transmissibilité, la déclaration de valeur et certification de valeur demeureront attachés au présent acte.

Effectivité de l'apport

L'Apporteur, par le biais de son mandataire, déclare que:

- il est le seul détenteur de la Part Sociale Apportée et a le pouvoir d'en disposer, celle-ci étant légalement et contractuellement librement transférable;
- l'apport de la Part Sociale Apportée est effectif aujourd'hui sans restriction, preuve ayant été donnée au notaire instrumentaire;
- toutes les formalités restantes sont en cours dans le pays de la Part Sociale Apportée dans le but d'effectuer et de formaliser le transfert et de le rendre effectif partout et envers tout tiers.

Deuxième résolution

Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à quinze mille euros (EUR 15.000) représenté par trente (30) parts sociales d'une valeur nominale de cinq cents euros (EUR 500) chacune."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à environ 4.600,- EUR.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 novembre 2009. Relation: LAC/2009/51079. Reçu 75,- € (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre pour des besoins administratifs.

Luxembourg, le 7 décembre 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009157500/205.

(090191221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

Studio 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2738 Luxembourg, 50, rue Paul Wilwertz.

R.C.S. Luxembourg B 48.041.

L'an deux mil neuf, le vingt-sept novembre.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Claude PRUD'HOMME, demeurant à L-2738 Luxembourg, 50, rue Paul Wilwertz,

Lequel comparant, agissant en sa qualité d'associé unique représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée "STUDIO 3 S.à r.l." avec siège social à L-2738 Luxembourg, 50, rue Paul Wilwertz,

constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul HENCKS, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 juin 1994, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 419 du 26 octobre 1994 inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le section B, numéro 48.041

Lequel associé unique, représentant l'intégralité du capital, a requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé d'élargir l'objet social de la société et de modifier en conséquence l'article 1^{er} des statuts aura la teneur suivante:

" **Art. 5.** La société a pour objet l'exploitation d'une agence de presse et audiovisuelle.

La société peut en outre accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

Elle pourra, d'une façon générale, faire tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation."

Deuxième résolution

L'associé unique a décidé de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR) représentée par cent (100) parts sociales, sans valeur nominale, toutes attribuées à Monsieur Claude PRUD'HOMME."

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. PRUD'HOMME, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 novembre 2009. Relation: LAC/2009/51077. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009157498/48.

(090191086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

Caesar Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 45.092.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009157411/12.

(090190327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Amber Trust II S.C.A., Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 103.888.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 6 novembre 2009

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler le mandat du Réviseur d'Entreprises Ernst & Young, établie et ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 47771; pour une nouvelle période d'une année expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2009.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009157403/20.

(090190717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Deka Promotions S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7333 Steinsel, 71, rue des Prés.
R.C.S. Luxembourg B 45.825.

Les Comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 10/12/2009.

Pour DEKA PROMOTIONS S.à r.l.

J. REUTER

Référence de publication: 2009157383/12.

(090189918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

SCHILTZ Architectes-Ingénieurs S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1133 Luxembourg, 15, rue des Ardennes.
R.C.S. Luxembourg B 63.172.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Schiltz Architectes-Ingénieurs SA

Fiduciaire des Classes Moyennes

Signature

Référence de publication: 2009157379/12.

(090190532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Portugal (Brisa) 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 134.701.

In the year two thousand and nine, on the twenty-sixth day of November.

Before us, Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

AEIF LH Sub 01 S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 4, Rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 129918, holder of 500 (five hundred) shares of the Company,

hereby represented by Mr. Max Mayer, private employee, residing professionally in L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter,

by virtue of a proxy given under private seal dated November 25th, 2009.

Such proxies after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the appearer is the sole shareholder of Portugal (Brisa) 4 S.à r.l., a limited liability company (*société à responsabilité limitée*), having its registered office at 4, Rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 134701, incorporated pursuant to a deed of Paul Decker, notary then residing in Luxembourg, on 4th December 2007, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 185 of 23rd January 2008, and amended by a deed of Maître Paul Decker, notary of 16th September 2009, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* of 16th October, 2009, number 2032 (the Company).

II. That the 500 (five hundred) shares of the Company having a par value of EUR 25 (twenty-five euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and that the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the partners represented considering them as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to acknowledge and accept the resignations of the managers in duty with effect as of the date of signature of the present resolution.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of the article 10 of the articles of incorporation of the Company which shall from now on read as follows:

" **Art. 10. Manager(s), Board of manager(s). (First paragraph).** The Company is managed by a Board of Managers composed by one or several managers."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the third paragraph of the article 11 of the articles of incorporation of the Company which shall from now on read as follows:

" **Art. 11. Powers of Manager(s) (Third Paragraph).** Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of the sole manager or in case of plurality of Managers by the joint signature of any two Managers."

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the fifth paragraph of the article 13 of the articles of incorporation of the Company which shall from now on read as follows:

"Quorum: The Board of Managers can only validly debate and make decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. Any decision made by the Board of Managers shall require a simple majority. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote. In case of a conflict of interest as defined in article 15 below, the quorum requirement shall apply without taking into account the affected Manager or Managers."

Sixth resolution

Consequently, the Sole Shareholder resolves to appoint the following person as Sole Manager of the Company for an unlimited duration with immediate effect:

- AEIF Luxembourg Holdings S.à r.l., a limited company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, registered on the Trade Register of Luxembourg under the number B 129159.

Seventh resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of two thousand five hundred euro (EUR 2,500.00) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.00) represented by five hundred (500) shares of the Company having a par value of EUR 25 (twenty-five euro) each, to fifteen thousand euro (EUR 15,000.00), by the issue of one hundred (100) new shares having a par value of twenty five euro (EUR 25.00) each.

Eighth resolution

The Meeting resolves to admit to the subscription of the new shares to the sole shareholder of the Company.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon the pre-named subscriber, represented as aforesaid, declares to subscribe to the new shares, the number to which he has been admitted, and to make payment in full for the one hundred new shares thus subscribed by contribution in kind (hereinafter referred to as the "Contribution") consisting of a receivable of four million thirty-five thousand euro (EUR 4.035.000) towards the Company, of which the amount of EUR 2,500 (two thousand five hundred euro) shall be allocated to the Company share capital and an amount of four million thirty-two thousand five hundred euro (EUR 4.032.500) shall be allocated to the share premium account.

AEIF LH Sub 01 S.à r.l., through its proxy holder, declared that there exists no impediment, restriction, or limitation to the free transferability of the Contribution to the Company and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations, or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

Proof of the ownership by AEIF LH Sub 01 S.à r.l. of the Contribution has been given to the undersigned notary by a declaration of AEIF LH Sub 01 S.à r.l., pre-named, attesting that it is the full owner of the Contribution.

Ninth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend first paragraph of Article 6 of the Articles of Association to read as follows:

"The share capital is set at EUR 15,000 (fifteen thousand Euro) represented by 600 (six hundred) shares with a par value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, all of which are fully paid up."

Tenth resolution

The sole shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the company and Mrs. Pascale Haine to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

Expenses

All the expenses and remunerations which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 3,550.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxy holder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

AEIF LH Sub 01 S.à r.l., une société de droit de luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, Luxembourg L-2721, immatriculée sous le numéro B 129918, propriétaire de 500 (cinq cents) parts sociales de la Société, ici représentée par Monsieur Max Mayer, employé privé, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 25 novembre 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et par le notaire instrumentant, demeure annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

La partie, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeurent annexées au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

La partie comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que la partie comparante est le seul associé de la société à responsabilité limitée Portugal (Brisa) 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134701, constituée suivant un acte de Maître Paul Decker, notaire alors de résidence à Luxembourg du 4 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 185 du 23 janvier 2008, et modifié par un acte du notaire Maître Paul

Decker du 16 septembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 16 octobre 2009, numéro 2032 (la Société).

Il. Que les 500 (cinq cents) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'entière du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'agenda reproduit ci-dessus;

Première résolution

L'entière du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'associé représentée se considérant dûment convoquée et déclare avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué en avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de prendre acte de et d'accepter la démission des gérants en fonction, avec effet à la date de la présente résolution.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 10 des Statuts de la Société comme suit:

" **Art. 10. Gérants, Conseil de Gérance (premier paragraphe).** La Société est gérée par un Conseil de Gérance composé de un ou plusieurs gérants."

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier le troisième paragraphe de l'article 11 des Statuts de la Société comme suit:

" **Art. 11. Pouvoirs de Gérants (troisième paragraphe).** Envers les tiers, la société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants par la signature conjointe de deux membres du Conseil de Gérance."

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le cinquième paragraphe de l'article 13 des Statuts de la Société comme suit:

"Quorum: le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Toute décision du Conseil de Gérance doit être prise à majorité simple. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant. En cas de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 15 ci-dessous, les exigences de quorum doivent s'appliquer sans prendre en considération le ou les gérants concernés."

Sixième résolution

En conséquence, l'Assemblée décide de nommer comme Gérant unique

- AEIF Luxembourg Holdings S.à r.l., une société de droit de luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, Luxembourg L-2721, immatriculée sous le numéro B 129159.

Septième résolution

L'Assemblée décide de d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 2.500 (deux mille cinq cents euros) afin de porter le capital de son montant actuel de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, à EUR 15.000 (quinze mille euros) par l'émission de cent (100) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

Huitième résolution

L'Assemblée décide d'admettre à la souscription des parts sociales nouvelles le seul associé de la société.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite le souscripteur pré désigné, représenté comme ci-avant, déclare souscrire aux parts sociales nouvelles, le nombre pour lequel il a été admis, et de les libérer entièrement par apport ("Apport") en nature consistant en une créance d'un montant de quatre millions trente-cinq mille euro (EUR 4.035.000) envers la Société, dont EUR 2.500,- (deux mille cinq cents euros) seront imputés au capital social de la société, et le solde de quatre millions trente-deux mille cinq cents euro (EUR 4.032.500) seront imputés sur le compte prime d'émission.

AEIF LH Sub 01 S.à r.l., agissant par son mandataire dûment mandaté a déclaré qu'il n'existe pas d'obstacle au libre transfert, sans restriction ou limitation, de l'Apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue de l'accomplissement de toute notification, tout enregistrement ou de toute autre formalité nécessaire pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

La preuve de la propriété de l'Apport par AEIF LH Sub 01 S.à r.l., a été donnée au notaire instrumentant par une déclaration d'apport attestant qu'elle est le propriétaire de l'Apport transféré.

Neuvième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier le paragraphe premier de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à EUR 15.000 (quinze mille euros) représenté par 600 (six cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune entièrement libérée."

Dixième résolution

L'associé unique décide de modifier le registre des actionnaires afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et de donner pouvoir et autorise à tout gérant de la Société et à Mme Pascale Haine de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de 3.550,- EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 novembre 2009. Relation: LAC/2009/51066. Reçu 75,- € (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009157501/193.

(090191242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

Ets. Romain Terzi s.à.r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-8008 Strassen, 20, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 15.616.

Les Comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 10/09/2009.

Pour ETS. ROMAIN TERZI S.à r.l. (en liquidation)

J. REUTER

Référence de publication: 2009157380/12.

(090189916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Contest International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 66.949.

Le siège social de la société est dénoncé avec effet immédiat.

P. Lux.

Référence de publication: 2009157368/8.

(090190562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Admin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1453 Luxembourg, 114, route d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 124.407.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ADMIN S.à r.l.
Fiduciaire des Classes Moyennes
Signature

Référence de publication: 2009157369/12.

(090190548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Admin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1453 Luxembourg, 114, route d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 124.407.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ADMIN S.à r.l.
Fiduciaire des Classes Moyennes
Signature

Référence de publication: 2009157370/12.

(090190545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

AEIF Apollo S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Babcock & Brown (Apollo) S.à r.l.).

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 129.005.

In the year two thousand and nine, on the thirtieth day of November.

Before us, Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

AEIF Malta (Brisa) Ltd, (former: BBEIF Malta (Brisa) Limited) a limited liability company incorporated under the laws of Malta having its registered office at 171, Old Bakery Street, Valetta VLT 1455, registered under the number C41668, holder of 550 (five hundred fifty) shares of the Company,

hereby represented by Mr. Max Mayer, private employee, residing professionally in L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter,

by virtue of a proxy given under private seal dated November 27th, 2009.

Such proxies after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the appearer is the sole shareholder of Babcock & Brown (Apollo) S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 4, Rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 129005, incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary then residing in Niederanven, on 30th May 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1594 of 30th July 2007, and amended several times, the latest time by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary in Luxembourg, on 11th July 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 19th August, 2008, number 2003 (the Company).

II. That the 550 (five hundred fifty) shares of the Company having a par value of EUR 25 (twenty-five euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this. Meeting which is consequently regularly constituted and that the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the partners represented considering them as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda, which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to acknowledge and accept the resignations of the managers in duty with effect as of the date of signature of the present resolution.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint the following person as Sole Manager of the Company for an unlimited duration with immediate effect:

- AEIF Luxembourg Holdings S.à r.l., a limited company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 4, Rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, registered on the Trade Register of Luxembourg under the number B 129159.

Fourth resolution

The Meeting resolves to change the name of the Company from "Babcock & Brown (Apollo) S.à r.l." into "AEIF Apollo S.à r.l." and in consequence to amend the article 1 of the articles of incorporation of the company, which shall from now on read as follows:

" Art. 1. Name.

1.1. There exists a private limited liability company under the name AEIF Apollo S.à r.l., which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the Company), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Expenses

All the expenses and remunerations which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 900.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxy holder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le trente novembre.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

AEIF Malta (Brisa) Ltd, (anc: BBEIF Malta (Brisa) Limited) avec son siège à Malte, 171, Old Bakery Street, Valetta VLT 1455 immatriculée sous le numéro C41668, propriétaire de 550 (cinq cent cinquante) parts sociales de la Société,

ici représentée par Monsieur Max Mayer, employé privé, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 27 novembre 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et par le notaire instrumentant, demeure annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

La partie, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeurent annexées au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

La partie comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que la partie comparante est le seul associé de la société à responsabilité limitée Babcock & Brown (Apollo) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4, Rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129005, constituée suivant un acte de Maître Paul Bettingen, notaire alors de résidence à Niederanven du 30 mai 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1594 du 30 juillet 2007, et modifié plusieurs fois, dont la dernière par un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire à Luxembourg, en date du 11 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 19 août 2008, numéro 2003 (la Société).

II. Que les 500 (cinq cent cinquante) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 25.- (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'entière du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'agenda reproduit ci-dessus:

Première résolution

L'entière du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'associé représentée se considérant dûment convoquée et déclare avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué en avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de prendre acte de et d'accepter la démission des gérants en fonction avec effet à la date de la présente résolution.

Troisième résolution

En conséquence, l'Assemblée décide de nommer comme Gérant unique:

- AEIF Luxembourg Holdings S.à r.l., une société de droit de luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, Luxembourg L-2721, immatriculée sous le numéro B 129159.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de changer le nom de la Société de "Babcock & Brown (Apollo) S.à r.l." en "AEIF Apollo S.à r.l." et de modifier ainsi l'article des Statuts de la Société comme suit:

Art. 1^{er}. Dénomination.

1.1. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de AEIF Apollo S.à r.l., qui sera régie par le droit luxembourgeois (ci-après la Société), et en particulier par la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telles que modifiée (ci après la Loi) et par les présents statuts (ci après les Statuts).

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de 900,- EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 décembre 2009. Relation: LAC/2009/51577. Reçu 75,- € (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009157499/117.

(090191206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

Signature Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 7.119.720,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 106.245.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions des Associés de la Société prises en date du 16 novembre 2009

Les Associés ont décidés:

- de clôturer la liquidation et ont constatés que la Société a définitivement cessé d'exister;
- que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant cinq ans auprès de la société Unsworth & Associates, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B, sous le numéro 73.222.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009157361/19.

(090190161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Luxembourg Food & Beverage S.à r.l., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht.
R.C.S. Luxembourg B 68.452.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 56793 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009157356/12.

(090190023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Op der Lay S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, 22, Zone d'Activité am Bann.
R.C.S. Luxembourg B 102.134.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Op der Lay S.à r.l.

Fiduciaire des Classes Moyennes

Signature

Référence de publication: 2009157365/12.

(090190555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

A.N.W. s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9780 Wincrange, Maison 30.
R.C.S. Diekirch B 101.613.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.N.W. S.à r.l.

Fiduciaire des Classes Moyennes

Signature

Référence de publication: 2009157366/12.

(090190551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Famer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 118.765.

L'an deux mille neuf, le dix-neuf novembre.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "FAMER S.A.", ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 118.765, constituée suivant acte notarié en date du 3 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1994 du 24 octobre 2006 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 25 novembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 264 du 6 février 2009 (ci-après la "Société").

L'assemblée est ouverte à 12.00 heures sous la présidence de Monsieur Patrick MEUNIER, administrateur, demeurant professionnellement à L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Christine GOMES, employée, demeurant professionnellement à L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de deux millions d'euros (EUR 2.000.000) pour le porter de son montant actuel de cinq millions sept cent mille euros (EUR 5.700.000), représenté par cinq mille sept cents (5.700) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune, à sept millions sept cent mille euros (EUR 7.700.000) par l'émission de deux mille (2.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune, contre paiement en espèces.

2. Souscription et libération.

3. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 3 des statuts de la Société.

4. Divers

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux millions d'euros (EUR 2.000.000) pour le porter de son montant actuel de cinq millions sept cent mille euros (EUR 5.700.000), représenté par cinq mille sept cents (5.700) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune, à sept millions sept cent mille euros (EUR 7.700.000) par l'émission de deux mille (2.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune.

Souscription et libération

Les deux mille (2.000) actions nouvelles sont intégralement souscrites par l'actionnaire unique la société HAVALONNE INVESTMENT INC, ayant son siège social à Beatriz M. de Cabal Street, P.H Proconsa II Building, 8th Floor, Box 0816-01461, Panama, REPUBLIQUE DU PANAMA

ici représentée par Monsieur Patrick MEUNIER, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg en date du 16 novembre 2009,

pour un prix total de deux millions d'euros (EUR 2.000.000) entièrement affectés au capital social de la Société.

Toutes les deux mille (2.000) actions nouvelles sont entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de deux millions d'euros (EUR 2.000.000) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 3 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 3. (Premier alinéa).** Le capital social est fixé à sept millions sept cent mille euros (EUR 7.700.000), représenté par sept mille sept cents (7.700) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune."

Evaluation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge sont évalués à environ EUR 3.500.-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12.10 heures

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue française suivi d'une version anglaise et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte français fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède

In the year two thousand nine, on the nineteenth day of November.

Before Maître Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg,

is held

an extraordinary general meeting of shareholders of "FAMER S.A.", a société anonyme having its registered office in L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 118.765, incorporated pursuant to a notarial deed dated 3 August 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1994 of 24 October 2006.

The articles of incorporation of the company have been amended for the last time pursuant to a notarial deed dated 25 November 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 264 of 6 February 2009 (hereafter the "Company").

The meeting is opened at 12.00 p.m. with Mr Patrick MEUNIER, director, residing professionally in L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve, in the chair,

who appointed as secretary Mr Max MAYER, employee, residing professionally in L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter.

The meeting elected as scrutineer Mrs Christine GOMES, employee, residing professionally in L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of two million euro (EUR 2,000,000) so as to raise it from its current amount of five million seven hundred thousand euro (EUR 5,700,000), represented by five thousand seven hundred (5,700) shares, having a par value of one thousand euro (EUR 1,000) each, up to seven million seven hundred thousand euro (EUR 7,700,000), through the issue of two thousand (2,000) new shares, having a par value of one thousand euro (EUR 1,000) each, against payment in cash;

2. Subscription and payment;

3. Subsequent amendment of Article 3, paragraph one of the articles of incorporation of the Company;

4. Miscellaneous.

II.- That the present or represented shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III.- That the whole share capital being present or represented at the present meeting, no convening notices were necessary, the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting.

IV.- That the present meeting representing the whole share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to increase the share capital of the Company by an amount of two million euro (EUR 2,000,000) so as to raise it from its current amount of five million seven hundred thousand euro (EUR 5,700,000), represented by five thousand seven hundred (5,700) shares, having a par value of one thousand euro (EUR 1,000) each, up to seven million seven hundred thousand euro (EUR 7,700,000), through the issue of two thousand (2,000) new shares, having a par value of one thousand euro (EUR 1,000) each.

Subscription and payment

All the two thousand (2,000) new shares are entirely subscribed by the sole shareholder HAVALONNE INVESTMENT INC, with registered office at Beatriz M. de Cabal Street, P.H Proconsa II Building, 8th Floor, Box 0816-01461, Panama, REPUBLIC OF PANAMA,

here represented by Mr Patrick MEUNIER, named above,

by virtue of a proxy under private seal given in Luxemburg, on 16 November 2009,

for a total price of two millions euro (EUR 2,000,000), entirely allocated to the share capital.

All the two thousand (2,000) new shares are entirely paid up in cash so that the amount of two millions euro (EUR 2,000,000) is as of now available to the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the first paragraph of article 3 of the articles of incorporation of the Company is amended and will henceforth read as follows:

" **Art. 3. (First paragraph).** The subscribed capital is fixed at seven million seven hundred thousand euro (EUR 7,700,000) represented by seven thousand seven hundred (7,700) shares with a par value of one thousand euro (EUR 1,000) each."

There being no further items on the agenda, the meeting is closed at 12.10 p.m.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at EUR 3,500.-.

Whereupon the present deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the appearers, the present deed is worded in French followed by an English version; on request of the same appearers and in case of divergences between the French and the English texts, the French text will prevail.

The document having been read to the appearers, the said appearers signed together with the notary this original deed.

Signé: M. MAYER, P. MEUNIER, C. GOMES, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 novembre 2009. Relation: LAC/2009/49982. Reçu 75,- € (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009157507/149.

(090191463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

Manuel Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 108.431.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 56907 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009157351/12.

(090190541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Vilnius Residential Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 120.936.

EXTRAIT

Il est à noter le changement suivant quant à l'adresse professionnelle du gérant:

- Paul Richard Oberschneider

6A, Ahtri

10151 Tallinn

Estonie (EST)

Luxembourg, le 4 décembre 2009.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009157841/16.

(090191153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

Belles Demeures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 93, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 77.839.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BELLES DEMEURES SA
Fiduciaire des Classes Moyennes
Signature

Référence de publication: 2009157367/12.

(090190549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Hôtel des Ducs S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 12, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 40.915.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Hôtel des Ducs S.à r.l.
Fiduciaire des Classes Moyennes
Signature

Référence de publication: 2009157371/12.

(090190544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Tractlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, rue de Turi.
R.C.S. Luxembourg B 68.575.

Extrait de résolution à l'assemblée générale extraordinaire du 4 décembre 2009

Première résolution

L'associée unique décide de transférer le siège social de Route de Bettembourg, L-3378 LIVANGE à Rue de Turi, L-3378 LIVANGE avec effet immédiat.

Pour la société
Monsieur Christophe CAMISAN

Référence de publication: 2009157311/13.

(090190554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Innova Financial Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.541.875,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 128.343.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg concernant la société GESDORAS INVESTMENTS Limited, associé de la Société:

GESDORAS INVESTMENTS Limited a transféré son siège social du 11, Floronis Street, City Forum, 7th floor, CY-1065 Nicosia, Cyprus au 20, Spyrou Kyprianou Avenue, Chapo Central, 3rd floor, CY-1075 Nicosia, Cyprus. Les autres données restent inchangées.

Pour INNOVA FINANCIAL HOLDING S.à r.l.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009157835/16.

(090190946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

AMO Holding 5 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 135.386.

Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire

L'Assemblée générale du 27 novembre 2009 a constaté que les mandats des administrateurs Monsieur Egbert Jansen, avec adresse professionnelle au 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, Monsieur Javier Lasso Peña, avec adresse professionnelle au 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, et Madame Hilde Van Grembergen, avec adresse professionnelle au Koning Albert II laan 35, B-1030 Bruxelles, sont venus à échéance. L'Assemblée a décidé de renouveler leurs mandats pour une période de six (6) ans. Leurs mandats viendront à expiration lors de l'Assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2015.

De même, l'Assemblée a constaté que le mandat du commissaire Monsieur Christian Schiltz, avec adresse professionnelle au 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, est venu à échéance. L'Assemblée a décidé de renouveler son mandat pour une période de six (6) ans. Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2015.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2009.

AMO Holding 5 S.A., Société anonyme

Egbert Jansen / Javier Lasso Peña

Renewal of the mandates of the Directors and the Statutory Auditor

The Shareholder's meeting held on November 27, 2009 noted that the mandates of the Directors Mr Egbert Jansen, with professional address at 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, Mr Javier Lasso Peña, with professional address at 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, and Mrs Hilde Van Grembergen, with professional address at Koning Albert II laan 35, B-1030 Brussels, expired. The Shareholder decided to renew their mandates for a term of six (6) years. Their mandates will expire at the annual general meeting to be held in 2015.

Likewise, the Shareholder noted that the mandate of the Statutory Auditor Mr Christian Schiltz, with professional address at 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, expired. The Shareholder decided to renew its mandate for a term of six (6) years. Its mandate will expire at the annual general meeting to be held in 2015.

For mention with a view to publishing at the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, November 30, 2009.

AMO Holding 5 S.A., Société anonyme

Egbert Jansen / Javier Lasso Peña

Référence de publication: 2009157229/35.

(090190705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Solution for International Commerce, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 96.923.

L'an deux mille neuf, le dix novembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOLUTION FOR INTERNATIONAL COMMERCE, une société anonyme, ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 13-15, Avenue de la Liberté (R.C.S. Luxembourg B 96.923), constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 octobre 2003, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C (le "Mémorial"), numéro 1296 du 5 décembre 2003, et dont les statuts ont été suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, prénommé, en date du 25 août 2004, publié au Mémorial numéro 1191 du 23 novembre 2004.

L'assemblée est présidée par Madame Solange WOLTER-SCHIERES, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Annick BRAQUET, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Ariette SIEBENALER, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, la présidente déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les

mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II. Toutes les TROIS MILLE CENT (3.100) actions étant représentées à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. La présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

IV. L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Décision de dissoudre la société et de procéder à la mise en liquidation de la société.

2. Nomination d'un liquidateur.

3. Détermination des pouvoirs du liquidateur comme suit:

(i) Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter son mandat et plus particulièrement tous les pouvoirs prévus par les articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée, sans devoir recourir à l'autorisation des actionnaires;

(ii) Le Liquidateur peut procéder au paiement d'avances sur le produit de la liquidation, après avoir payé ou provisionné un montant suffisant de liquidités pour satisfaire les créances actuelles ou futures contre la Société.

(iii) Le liquidateur est autorisé à distribuer les actifs de la Société aux actionnaires en nature.

(iv) Le liquidateur n'est pas obligé de dresser un inventaire.

(v) Le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

(vi) Le liquidateur engagera la Société en liquidation par sa seule signature sans restriction.

L'assemblée ayant entendu l'ordre du jour, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer liquidateur:

Monsieur Hanspeter KRÄMER, réviseur d'entreprises, demeurant à L-2526 Luxembourg, 30, rue Schrobilgen.

(i) Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter son mandat et plus particulièrement tous les pouvoirs prévus par les articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée, sans devoir recourir à l'autorisation des actionnaires;

(ii) Le Liquidateur peut procéder au paiement d'avances sur le produit de la liquidation, après avoir payé ou provisionné un montant suffisant de liquidités pour satisfaire les créances actuelles ou futures contre la Société.

(iii) Le liquidateur est autorisé à distribuer les actifs de la Société aux actionnaires en nature.

(iv) Le liquidateur n'est pas obligé de dresser un inventaire.

(v) Le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

(vi) Le liquidateur engagera la Société en liquidation par sa seule signature sans restriction.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. WOLTER-SCHIERES, A. BRAQUET, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 novembre 2009. Relation: LAC/2009/49164. Reçu douze euros (12 €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009157514/73.

(090191631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

European Dredging Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 85.390.

Société anonyme constituée suivant acte notarié en date du 17 décembre 2001, publié au Mémorial C n° 619 du 20 avril 2002

EXTRAIT

Le 9 décembre 2009 s'est tenu le Conseil d'Administration au siège social de la société durant laquelle la délibération suivante a été prise:

Avec effet immédiat après cette réunion de coopter Monsieur David Luty domicilié à 20, rue du X Septembre, L-4320 Esch-Alzette, en qualité de membre du Conseil d'Administration de la Société, en remplacement de Monsieur Raymond Van Herck, demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, démissionnaire en date du 25 novembre 2009.

La ratification de cette cooptation sera présentée à la prochaine assemblée générale de la Société qui pourrait, le cas échéant, nommer Monsieur David Luty en tant qu'administrateur jusqu'à la fin du mandat de Monsieur Raymond Van Herck.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2009157240/23.

(090190581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

INNCONA S.à r.l. & Cie. Trois cent trentième (330.) S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-5444 Schengen, 5, Baachergaass.

R.C.S. Luxembourg B 149.744.

*Gesellschafterbeschluss über die Gesellschafterversammlung der Gesellschaft
in den Büroräumen der EKIAM Management S. à r. l., 16, Rue de l'église, L-6720 Grevenmacher*

nach Art. 16 des Gesellschaftsvertrages ist die Inncona Management S. à r. l. allein zuständig für die Aufnahme neuer Gesellschafter in die Gesellschaft. Dies vorausgeschickt halten die alleinvertretungsberechtigten Geschäftsführer

Inncona Management S. à r. l., Herr Karl Rauchel, geschäftsansässig 5, Baachergaas, L-5444 Schengen, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter B 128812,

- nachstehend "Commandité INNCONA" oder „INNCONA" genannt -

und der

EKIAM Management S. à r. l., Herr Wolfgang Albus, geschäftsansässig 16, Rue d l'église, L-6720 Grevenmacher, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter B 135627,

EKIAM handelt zugleich für den alleinigen Kommanditisten, Herrn Thierry Hamon, Steffenstraße 36, D-40545 Düsseldorf, aufgrund der EKIAM vorliegenden Vollmacht.

nachstehend auch „Commandite EKIAM" oder „EKIAM" genannt -

unter Verzicht auf sämtliche Form- und Fristvorschriften eine Gesellschafterversammlung für oben näher bezeichnete Gesellschaft ab und beschließen wie folgt:

1. Die EKIAM Management S. à r. l. wird mit Zustimmung der INNCONA mit Wirkung vom heutigen Tage als weitere persönlich haftende Komplementärin (Commandité) in die Kommanditgesellschaft der Inncona S. à r. l. & Cie. Trois cent trentième (330.) S.e.c.s. aufgenommen. EKIAM übernimmt ab diesem Datum als geschäftsführende Gesellschafterin die persönliche Haftung und die Vertretung der Kommanditgesellschaft (S.e.c.s.).

2. Die EKIAM ist ausschließlich zur alleinigen Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft berechtigt; die INNCONA verzichtet auf das ihr nach Art. 4 Abs. 1 des Gesellschaftsvertrages zustehende Recht zur alleinigen Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft.

3. INNCONA stellt die EKIAM im Innenverhältnis von der Haftung für Verbindlichkeiten der Inncona S. à r. l. & Cie. Trois cent trentième (330.) S.e.c.s. die bis zum 14.10.2009 im Außenverhältnis zu den jeweiligen Gläubigern wirksam entstanden sind, frei.

4. Die persönlich haftenden Gesellschafter stimmen dem vom alleinigen Kommanditisten getroffenen Beschluss zu, den Namen der Gesellschaft zu ändern.

Es werden keine weiteren Beschlüsse gefasst.

Grevenmacher, 15. Oktober 2009.

INNCONA Management S. à r. l. / EKIAM Management S. à r. l.

Karl Rauchel / Wolfgang Albus

Référence de publication: 2009157275/38.

(090189984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

**I.12 New Economat, Société à responsabilité limitée,
(anc. I.12 Simmerfarm).**

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 73.705.

L'an deux mil neuf, le dix-sept novembre,

Par devant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Redange/Attert.

A comparu:

la société anonyme I.01 EURO-IMMO Guy Rollinger, ayant son siège social à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous la section B numéro 67.697,

ici représentée par Monsieur Guy ROLLINGER, demeurant professionnellement à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons, agissant en sa qualité de gérant de la dite société avec pouvoir de l'engager,

la dite partie comparante agissant en qualité d'associée unique de la société à responsabilité limitée

I.12 SIMMERFARM

avec siège social à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 73.705,

constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 21 décembre 1999,

publié au Mémorial C numéro 244 du 31 mars 2000,

dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 17 février 2004,

publiée au Mémorial C, en date du 16 avril 2004, numéro 408, page 19.572,

dont le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, entièrement libérées.

La partie comparante étant la seule et unique associée actuelle de ladite société, elle a prié le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes qu'elle a prises:

Première résolution

L'associée unique décide de modifier la dénomination sociale de la dite société pour lui conférer dorénavant la nouvelle dénomination de "I.12 New Economat" S.à.r.l.

Deuxième résolution

A la suite de la prédite décision et afin de mettre les statuts en conformité avec la dite résolution, l'associée unique décide de modifier l'article 2 des statuts pour lui conférer dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société prend la dénomination de "I.12 New Economat" S.à.r.l."

Frais

Tous les frais et honoraires des présentes, évalués à la somme de six cent cinquante euros, sont à charge de la société, et les associés s'y engagent personnellement.

Dont acte, fait et passé à Pontpierre, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Rollinger, Reuter.

Enregistré à Redange/Attert, le 19 novembre 2009. Relation: RED/2009/1231. Reçu soixante-quinze euros 75,00€

Le Receveur (signé): Kirsch.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande et aux fins de publication au Mémorial.

Redange/Attert, le 10 décembre 2009.

Karine REUTER.

Référence de publication: 2009157509/47.

(090191364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

INNCONA S.à r.l. & Cie. Trois cent vingt-neuvième (329.) S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-5444 Schengen, 5, Baachergaass.

R.C.S. Luxembourg B 149.742.

—
*Gesellschafterbeschluss über die Gesellschafterversammlung der Gesellschaft
in den Büroräumen der EKIAM Management S. à r. l., 16, Rue de l'église, L-6720 Grevenmacher*

nach Art. 16 des Gesellschaftsvertrages ist die Inncona Management S. à r. l. allein zuständig für die Aufnahme neuer Gesellschafter in die Gesellschaft. Dies vorausgeschickt halten die alleinvertretungsberechtigten Geschäftsführer

Inncona Management S. à r. l., Herr Karl Rauchel, geschäftsansässig 5, Baachergaas, L-5444 Schengen,

eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter B 128812,

- nachstehend "Commandité INNCONA" oder „INNCONA" genannt -

und der

EKIAM Management S. à r. l., Herr Wolfgang Albus, geschäftsansässig 16, Rue d l'église, L-6720 Grevenmacher,

eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter B 135627,

EKIAM handelt zugleich für den alleinigen Kommanditisten, Herrn Thierry Hamon, Steffenstraße 36, D-40545 Düsseldorf, aufgrund der EKIAM vorliegenden Vollmacht.

nachstehend auch "Commandité EKIAM" oder „EKIAM" genannt -

unter Verzicht auf sämtliche Form- und Fristvorschriften eine Gesellschafterversammlung für oben näher bezeichnete Gesellschaft ab und beschließen wie folgt:

1. Die EKIAM Management S. à r. l. wird mit Zustimmung der INNCONA mit Wirkung vom heutigen Tage als weitere persönlich haftende Komplementärin (Commandité) in die Kommanditgesellschaft der Inncona S. à r. l. & Cie. Trois cent vingt-neuvième (329.) S.e.c.s. aufgenommen. EKIAM übernimmt ab diesem Datum als geschäftsführende Gesellschafterin die persönliche Haftung und die Vertretung der Kommanditgesellschaft (S.e.c.s.).

2. Die EKIAM ist ausschließlich zur alleinigen Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft berechtigt; die INNCONA verzichtet auf das ihr nach Art. 4 Abs. 1 des Gesellschaftsvertrages zustehende Recht zur alleinigen Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft.

3. INNCONA stellt die EKIAM im Innenverhältnis von der Haftung für Verbindlichkeiten der Inncona S. à r. l. & Cie. Trois cent vingt-neuvième (329.) S.e.c.s. die bis zum 14.10.2009 im Außenverhältnis zu den jeweiligen Gläubigern wirksam entstanden sind, frei.

4. Die persönlich haftenden Gesellschafter stimmen dem vom alleinigen Kommanditisten getroffenen Beschluss zu, den Namen der Gesellschaft zu ändern.

Es werden keine weiteren Beschlüsse gefasst.

Grevenmacher, 15. Oktober 2009.

INNCONA Management S. à r. l. / EKIAM Management S. à r. l.

Karl Rauchel / Wolfgang Albus

Référence de publication: 2009157278/38.

(090189982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Macav S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 59.591.

—
Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 décembre 2009.

Pour MACAV S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009157551/15.

(090190906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.